

ANALYSE SEMANTIQUE ET ANALYSE TEXTUELLE¹

MARION CAREL

(École de Hautes Études en Sciences Sociales)

ABSTRACT: It is well known that textual analysis must depend on semantic analysis. What this study aims at showing, however, is how important structures themselves are in determining the meaning of discourse. It is a question of showing that semantic analysis must depend on textual analysis. This study has two distinct parts. The first part will deal with the argumentative ambiguity of texts. The second part will be devoted to the linguistic means that will resolve this argumentative ambiguity, and particularly the role that textual organization has in the argumentative interpretation of texts. This study will be supported by La Fontaine's 'Le Lion et le Rat'.

KEYWORDS: argumentation, predication, textual analysis, titles, moral.

Que l'analyse textuelle doive s'appuyer sur l'analyse sémantique, cela est une banalité, surtout depuis que Frege a imposé l'hypothèse que le sens était compositionnel: aucun contenu ne pourrait être signifié par une combinaison de mots – qu'il s'agisse d'un syntagme, d'un énoncé, ou d'un texte – sans que ses morceaux ne soient déjà signifiés par les mots. A l'inverse, je voudrais ici montrer l'importance des structures elles-mêmes, des structures et non de leurs constituants, dans la détermination du sens de nos discours.

Plus précisément, c'est à la part argumentative du sens de nos énoncés que je m'intéresserai, c'est-à-dire à leur capacité à évoquer des argumentations fondées sur leurs propres termes. Mon étude aura deux parties. La première partie sera consacrée à l'ambivalence argumentative de nos énoncés: nous verrons combien sont variables, à l'intérieur des énoncés, les positions syntaxiques des termes sur lesquels se fondent les argumentations évoquées; variabilité qui atteindra aussi la nature de la relation argumentative que ces constituants entretiennent. La seconde partie sera consacrée aux moyens linguistiques de lever cette ambivalence argumentative, et en particulier au rôle que l'organisation textuelle tient dans la détermination de l'interprétation argumentative des énoncés. Cette étude s'appuiera sur une fable de La Fontaine, 'Le Lion et le Rat'.

¹ Une première version de cet article a été présentée dans le cadre du Fórum Linguístico da Nova, Octobre 2006.

1. Deux constructions argumentatives

Nos énoncés, nous allons le voir, communiquent des argumentations. Ces argumentations, bien sûr, ne sont pas étrangères aux mots de l'énoncé, de sorte qu'il va être possible de classer les énoncés en fonction des liens entretenus par les termes de l'énoncé et ceux de l'argumentation. Je distinguerai deux grandes familles, les connexions et les constructions centrées:

- | | |
|---|--------------------|
| (1) <i>cette grande te protégera facilement</i> | connexion |
| (2) <i>pour une fois, Pierre a été économe</i> | expression centrée |

1.1. Les connexions

Nos énoncés sont d'abord aptes, ce sera mon premier exemple, à évoquer des argumentations reliant par une conjonction de consécution, comme *donc*, *parce que*, ou encore *si*, un terme de leur groupe sujet et un terme de leur groupe verbal. Ainsi en va-t-il de (1), que l'on imaginera adressé par une mère à sa fille qui entre à l'école primaire et craint la brutalité des autres enfants. Le terme *grand* y a le statut de nom qu'il prend dans le vocabulaire de l'école, qu'il s'agisse des énoncés des adultes (*les grands vont au deuxième service de la cantine*) ou de celui des enfants (*Maîtresse, un grand l'a fait tomber*): il ne s'agit pas de ceux qui sont grands de taille, mais de ceux qui sont plus âgés, ou plutôt plus anciens, ceux qui savent et de ce fait gagnent en force. (1) est paraphrasable par (1'):

- | |
|---|
| (1) <i>cette grande te protégera facilement</i> |
| (1') <i>cette fille est une grande et donc elle te protégera facilement</i> |

On notera à ce propos la différence entre (1) et (3):

- | |
|---|
| (3) <i>la fille en bleu te protégera facilement</i> |
|---|

dont le sujet grammatical a pour seule fonction de déterminer l'enfant dont parle le locuteur. Tel n'est pas le cas du sujet grammatical de (1): il permet bien sûr de déterminer l'enfant dont le locuteur parle (à vrai dire, cette capacité à nommer ne m'intéresse guère) mais le nom *grand* a également pour rôle de justifier la prédication et c'est pourquoi (1) est plus rassurant que (3). L'énoncé (1) est équivalent à l'argumentation (1').

Comment (1') est-elle préfigurée dans (1), quels liens existent-ils entre les termes de (1') et les termes de l'énoncé (1) lui-même? Je me contenterai ici de noter que l'énoncé (1) contient les deux termes, *grande* et *protéger facilement*, qui sont argumentativement importants dans (1'): je dirai que l'énoncé (1) construit **connectivement** (1'), ou encore qu'il réalise une **connexion** – je laisse de côté la détermination de tous les autres termes de (1'), termes certes argumentativement moins importants, mais cependant nécessaires à la constitution du discours (1').

L'énoncé (4) constitue également une construction connective:

(4) *sa peccadille fut jugée un cas pendable*

– on aura reconnu *Les Animaux malades de la peste*: il y est question de la faute dont s'accuse l'âne, le fait qu'il a brouté l'herbe d'un pré. Une première analyse amènerait à analyser (4), non par une argumentation, mais par la simple somme de deux contenus:

(4a) *brouter l'herbe était une peccadille*

(4b) *brouter l'herbe fut jugé un cas pendable*

Le premier serait présupposé et le second posé (on notera dans ce sens que *sa peccadille ne fut pas jugée un cas pendable* maintient le présupposé (4a)). Cette première analyse est cependant insuffisante car elle ne rend pas compte de ce que La Fontaine ne se contente pas de nous rapporter le jugement des animaux. Il le condamne, et cette condamnation apparaît dans le contraste que La Fontaine fait entre l'énormité de la punition et le peu de gravité de la faute. Ainsi, (4) n'est pas la simple addition de (4a) et de (4b); (4) communique l'argumentation (4')

(4') *brouter l'herbe était une peccadille et cependant cela fut jugé un cas pendable*

Les deux termes importants de cette argumentation, *peccadille* et *être jugé un cas pendable*, sont présents dans (4) lui-même. Tout comme (1), (4) réalise une «connexion».

Une différence cependant apparaît entre (4) et (1), relative à la nature de l'argumentation qui paraphrase ces énoncés – l'argumentation (1') marque une cohérence (*donc*); l'argumentation (4') marque une opposition (*cependant*) –, de sorte que une première ambivalence argumentative apparaît: l'énoncé (1) aurait pu être interprété comme signifiant (1'') et l'énoncé (4) comme signifiant (4'')

(1'') *cette fille est une grande et cependant elle te protégera facilement*

(4'') *brouter l'herbe était une peccadille et donc cela fut jugé un cas pendable*

J'admets bien sûr que les interprétations (4') et (1') sont plus immédiates que (4'') et (1''). Ce sur quoi je voudrais insister, c'est sur le fait que les interprétations (4'') et (1'') sont cependant possibles, pourvu que l'on entende dans (4) une qualification (paradoxale) des Animaux et, dans (1), une qualification (paradoxale) de l'interlocuteur. L'exemple (4) est plus facile: le locuteur de (4) présente alors la réaction des Animaux à la faute de l'âne comme un nouvel exemple de leur incapacité à juger correctement (on pourrait dire de la même façon, à propos du chien imbécile qui garde le pénitencier dans les aventures de Lucky Luke: *ce petit vol fut bien sûr jugé très grave par Rantanplan*). L'exemple (1), à cause du pronom de deuxième personne et à cause du futur, est un peu plus dur à interpréter paradoxale-

ment. On pourra pour cela imaginer que je parle d'un petit garçon qui n'aime pas être dorloté par les plus grands: *tiens, ce grand l'a protégé facilement* communiquera alors *c'est un grand et cependant il l'a protégé facilement*. Je peux aussi m'adresser au petit garçon et lui dire, un peu ironiquement: *ce grand t'a quand même protégé facilement*. Avec un peu plus d'ironie, et un peu plus de cruauté, je peux lui dire (1) *ce grand te protégera facilement* et communiquer (1'').

Il y a donc ambivalence du lien argumentatif. Cette ambivalence peut être levée grâce à certains ajouts – (5) et (6) seraient nécessairement interprétés par (1') et (4'):

- (5) *cette grande te protégera **bien sûr** facilement*
- (1') *cette fille est une grande **donc** elle te protégera facilement*
- (6) *cette peccadille fut **cependant** jugée un cas pendable*
- (4') *brouter l'herbe était une peccadille **cependant** cela fut jugé un cas pendable*

Dans les cas de (1) ou de (4), aucun terme n'a par contre pour fonction de fixer le type de l'argumentation communiquée; la plus grande facilité des interprétations (1') et (4') découle d'une préférence pour les interprétations conformes à la doxa.

A cette première forme d'ambivalence argumentative s'en ajoute une autre: les deux termes connectés ne sont pas nécessairement présents, l'un dans le groupe sujet, l'autre dans le groupe verbal. Ils peuvent par exemple être tous les deux présents dans le groupe verbal. C'est le cas de la construction (7) qui est paraphrasable par (7'):

- (7) *Pierre a fui le danger*
- (7') *c'était dangereux et c'est pourquoi Pierre a fui*

Les choix interprétatifs se multiplient alors, lorsque plusieurs termes, présents dans divers groupes syntaxiques, peuvent être reliés. L'interlocuteur B du dialogue suivant exploite cette liberté:

- A: Ce n'est pas juste. Pierre ne peut pas aller à la piscine tout seul et son grand frère y est allé.
- B: Ben oui, c'est son *grand* frère.

Par l'énoncé *son grand frère est allé à la piscine tout seul*, A entend communiquer *son grand frère était tout seul et cependant il est allé à la piscine* (la connexion porte sur deux termes du groupe verbal); B en ré-utilisant la même phrase que A communique *son frère est plus grand donc il est allé à la piscine tout seul*. La construction argumentative utilise cette fois un terme du groupe sujet et un terme du groupe verbal; outre qu'elle a changé de nature, la connexion a changé de portée.

En résumé, certains de nos énoncés communiquent des argumentations dont les deux termes argumentativement importants sont présents dès l'énoncé lui-même: l'énoncé est alors dit constituer une connexion. Les termes de l'énoncé, base de l'argumentation, ont, d'un exemple à l'autre, des positions syntaxiques variables, et leur lien peut être, soit en «donc», soit en «cependant». C'est là une première source d'ambivalence argumentative de nos énoncés, qui seront aptes à évoquer, selon les termes connectés et la nature de leur lien, diverses argumentations. Il y en a une seconde: la construction argumentative peut être, non plus connective, mais «centrée».

1.2. Les constructions centrées

Seconde famille de constructions: les constructions centrées. Considérons (2):

(2) *Pour une fois, Pierre a été économe*

L'énoncé (2) suppose que Pierre n'a pas acheté un certain objet, un objet dont il avait envie mais qui n'était pas utile. Autrement dit, (2) évoque des argumentations comme (2') et (2''):

(2') *l'objet qui faisait envie à Pierre n'était pas utile donc il ne l'a pas acheté*

(2'') *Pierre avait envie d'acheter quelque chose et cependant il ne l'a pas fait*

Quels liens l'argumentation (2') entretient-elle avec l'énoncé (2) qui l'évoque? On notera que les termes argumentativement importants de (2'), *pas utile* et *pas acheter*, n'ont pas de trace matérielle dans (2): l'argumentation (2') n'est pas désignée par connexion. Non qu'elle soit étrangère à la signification des mots de (2), mais elle est préfigurée par un seul d'entre eux: l'adjectif *économe*. C'est dans la signification même de ce mot que sont reliés *l'inutilité* et la *non dépense*: être économe, c'est, par définition, ne pas acheter une chose si elle est inutile et c'est donc le seul adjectif *économe* qui fournit la base de l'argumentation (2') évoquée par (2). La même analyse peut être faite pour (2''), dont les mots argumentativement importants sont eux aussi préfigurés dans la signification de *économe*. Je dirai que la construction argumentative est **centrée** sur le terme *économe*.

Le terme de l'énoncé sur lequel la construction argumentative est centrée peut appartenir au groupe verbal, c'est l'exemple que nous venons de voir. Il peut également appartenir au groupe sujet, comme le montre l'étude de (8):

(8) *la peur envahit Pierre*

Deux interprétations de (8) sont en effet possibles. Sous une première interprétation, celle qui m'intéresse le moins, le terme de l'énoncé grâce auquel est évoquée l'argumentation est le verbe *envahir* (cette interprétation serait favorisée par l'ajout d'un adverbe, par exemple *la peur envahit Pierre*

lentement). Pierre est alors décrit comme l'objet d'une attaque, comme perdant son indépendance, comme perdant le contrôle de lui-même et (8) communiqué (8')

(8') *ce sentiment n'était pas désiré par Pierre et cependant la peur était présente en lui*

La construction argumentative est centrée sur *envahir*.

Sous la seconde interprétation, celle qui m'intéresse ici, il n'est plus question de la forme de présence du sentiment, de la manière dont le sentiment s'est introduit en Pierre, mais directement de ce qu'éprouve Pierre. (8) signifie que Pierre a peur et est évoquée une argumentation comme (8'')

(8'') *Pierre pensa au fait qu'il était menacé et éprouva alors un sentiment pénible*

dont les termes argumentativement importants, *penser au fait qu'on est menacé* et *éprouver un sentiment pénible*, sont préfigurés dans la signification du nom *peur* (avoir peur, c'est éprouver un sentiment pénible à cause de la représentation menaçante qu'on se fait de la situation). La construction est centrée sur *peur*.

La position syntaxique du terme de l'énoncé sur lequel la construction est centrée est ainsi variable, ce qui à nouveau est source d'ambivalence.

1.3. Les constructions mixtes

J'évoquerai un dernier cas, très fréquent lorsque la structure syntaxique de la phrase se complique, et pour lequel je parlerai de construction **mixte**:

(9) *La peur d'être vue la rendait rouge jusqu'à la chair du cou qui s'enfonçait dans sa robe*

Cette phrase décrit la folie de Madame Hermet (*Madame Hermet*, Maupassant). Le narrateur visite un asile de fous et y observe Madame Hermet; à sa demande, le médecin lui raconte l'histoire de cette femme, le récit de sa beauté, sa peur d'être atteinte de la petite vérole contractée par son fils, son refus d'entrer dans la chambre de l'enfant qui la demande, la mort de son fils. (9) est tirée du prologue de la nouvelle.

Deux phénomènes argumentatifs interfèrent ici. Le premier phénomène est dû à l'emploi du verbe *rendre* qui établit une connexion entre la pensée d'être vue et la rougeur, de sorte que (9) évoque l'argumentation (9')

(9') *elle pensait au fait d'être vue et donc était rouge jusqu'à la chair du cou qui s'enfonçait dans sa robe*

Le même emploi du verbe *rendre* serait responsable de ce que (10) évoquerait lui aussi (9')

- (10) *Le plaisir d'être vue la rendait rouge jusqu'à la chair du cou qui s'enfonçait dans sa robe*

Le second phénomène argumentatif est dû à l'emploi dans (9) du nom *peur* dont la signification préfigure des argumentations comme (9''):

- (9'') *elle pensait au fait d'être menacée et donc éprouvait un sentiment pénible*

(9') apparaît alors comme une version détaillée de (9''), précisant à quoi pense Madame Hermet et la forme extérieure que prend le sentiment pénible qu'elle éprouve. Développons cela.

Je dirai que seule (9') est évoquée, l'argumentation (9'') servant uniquement à l'éclairer, à en montrer le sens. C'est là une différence avec l'exemple (2) dont le terme sur lequel se basait la construction argumentative, l'adjectif *économe*, préfigurait plusieurs argumentations qui s'ajoutaient et étaient toutes parallèlement évoquées. Ici, (9') et (9'') ne s'ajoutent pas: elles se subordonnent et seule (9') est évoquée, (9') *en tant que* manifestation de la forme de (9'').

Il y a ainsi interférence entre la connexion effectuée par *rendre* et l'interprétation de cette connexion par le mot *peur*. Cette interférence a pour conséquence que la rougeur constitue dans (9) la marque d'un sentiment pénible. La même interférence, mais cette fois entre (9') et le nom *plaisir*, a pour conséquence dans (10) que la rougeur apparaît comme la forme extérieure d'un sentiment agréable.

A la fois connexion – car les termes importants de (9') apparaissent tous les deux dans (9) –, mais aussi centrage – puisque ces termes prennent leur sens par comparaison à la signification du mot *peur* –, la construction sera dite **mixte**. La possibilité de cette «mixité» découle d'un phénomène plus général de **décalage**, souvent remarqué dans les études rhétoriques sur l'argumentation, et qui est dû à la sous-détermination de la Cause et de la Conséquence par les segments d'une argumentation. Un exemple. L'enchaînement *Pierre a salué Marie et donc elle a été gênée* peut signifier que le simple salut de Pierre a été cause de gêne pour Marie (le «garant» serait *être salué est gênant (pour Marie)*): il n'y a alors aucun décalage; c'est le salut de Pierre, en tant que salut, qui a gêné Marie. Mais le même enchaînement peut aussi signifier que Marie a été gênée par l'attention de Pierre: ce n'est plus alors le salut lui-même, mais le salut en tant que marque d'attention qui gêne Marie (le «garant» serait *être l'objet d'attention est gênant (pour Marie)*). Il y a ce que j'appelle un décalage. Il concerne ici la Cause mais il peut également concerner la Conséquence: l'enchaînement *Pierre est gentil donc il a raccompagné Marie chez elle* sera généralement compris comme donnant pour Conséquence à la gentillesse de Pierre, non pas le fait précis, quasiment maniaque, de raccompagner les gens, mais celui plus général de les aider.

Ainsi, il y a **décalage** chaque fois que la lecture causale de l'enchaînement ne tient pas compte de toute la spécificité des termes employés dans

l'enchaînement et choisit pour Cause ou pour Conséquence des termes plus généraux que ceux employés. Certains mots, certaines constructions syntaxiques, ont pour fonction de guider les phénomènes de décalage. La locution *parce que* (*C parce que A*) empêche tout décalage du côté du segment A qu'elle introduit: le locuteur de *Marie a été gênée parce que Pierre l'a saluée* voit dans le salut de Pierre, en tant que salut, la cause de la gêne de Marie. D'autres constructions à l'inverse introduisent un décalage: c'est le cas de la structure de (9), *la peur de X conduit à Y*, qui contraint à interpréter *X donc Y* comme une manifestation de peur.

Ces phénomènes de décalage sont, je l'annonçais, sources de «mixité argumentative». Puisque ce ne sont pas les mêmes termes qui déterminent l'enchaînement évoqué et la lecture causale de cet enchaînement (la théorie des blocs sémantiques parle d'«aspect exprimé»), les déterminations de l'un et de l'autre peuvent suivre des procédés différents: d'où l'existence de constructions mixtes, à la fois connexions et constructions centrées.

2. Rôle du texte dans la détermination de l'interprétation argumentative des énoncés

Nos énoncés préfigurent des argumentations, soit par connexion (les termes argumentativement importants de l'argumentation sont alors tous les deux matériellement présents dans l'énoncé), soit par centrage (les termes argumentativement importants de l'argumentation sont alors préfigurés dans la signification d'un seul des termes de l'énoncé). N'importe quel énoncé n'évoque pas n'importe quelle argumentation.

Mais peut-on être plus précis? Certains mots ont-ils pour fonction de désigner les termes de l'énoncé qui serviront de base à l'argumentation évoquée? Certains mots ont-ils pour fonction d'imposer la nature de l'argumentation évoquée? L'organisation textuelle joue-t-elle un rôle? C'est ce que nous allons maintenant étudier sur un exemple, celui de la fable de La Fontaine, *Le Lion et le Rat* (elle partage sa morale avec *La Colombe et la Fourmi*, je laisse de côté ce second récit):

*Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde:
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
De cette vérité deux Fables feront foi,
Tant la chose en preuves abonde.
Entre les pattes d'un Lion
Un Rat sortit de terre assez à l'étourdie.
Le Roi des animaux, en cette occasion,
Montra ce qu'il était, et lui donna la vie.
Ce bienfait ne fut pas perdu.
Quelqu'un aurait-il jamais cru
Qu'un Lion d'un Rat eût affaire?
Cependant il avint qu'au sortir des forêts*

*Ce Lion fut pris dans des rets
 Dont ses rugissements ne le purent défaire.
 Sire Rat accourut, et fit tant par ses dents
 Qu'une maille rongée emporta tout l'ouvrage,
 Patience et longueur de temps
 Font plus que force ni que rage*

J'étudierai deux exemples, tous les deux choisis dans la première morale, et tous les deux relatifs à la nature des argumentations évoquées (en «donc» ou en «cependant»). Le premier cherchera à montrer la fonction argumentative de certains mots (*tout le monde*); le second mettra en évidence le rôle de la structure textuelle. On verra alors comment le récit lui-même influence l'interprétation de la morale.

2.1. Certaines expressions ont la fonction sémantique de diriger l'interprétation argumentative des énoncés où elles sont employées

Je me propose d'étudier le rôle de l'expression *tout le monde* dans l'évocation, par le premier vers de la morale, de l'argumentation (11):

(11) *Même si quelqu'un est plus petit, il faut l'obliger*

Nous allons voir que c'est elle qui impose la nature oppositive de l'argumentation (11), cette nature que (11) partage avec *il est plus petit et cependant il faut l'obliger*: je parlerai de nature transgressive.

Il a été souvent remarqué qu'un rapport existe entre les expressions concessives et les expressions universelles. On se souvient par exemple de l'analyse du slogan d'une marque de farine développée par Anscombe (1973):

(avec ce produit) même votre mari fera de la bonne cuisine

Ce slogan, qui évoque la concession:

Même si le cuisinier est votre mari, il fera de la bonne cuisine

y était analysé comme un argument pour la conclusion:

Tout le monde fera de la bonne cuisine

de sorte que la description d'une expression concessive (ici l'emploi de *même* en tête du groupe sujet) était ramenée à celle de l'universelle en posant que la concession est un argument pour l'universelle.

Fauconnier (1975) va un peu plus loin dans la parenté possible entre concession et jugement universel, puisqu'il voit dans l'expression *le moindre*, non pas un simple *argument* pour un jugement universel, mais bien une

façon d'exprimer un jugement universel. Prenons à titre d'exemple l'emploi de *le moindre* que le Chêne adresse au Roseau:

Le moindre vent qui d'aventure / fait rider la face de l'eau / vous oblige à baisser la tête

Ce passage évoque d'une part une concession, de la forme:

Même si un vent est faible, il vous oblige à baisser la tête

Mais il évoque aussi une généralité:

Tous les vents vous obligent à baisser la tête

Plus précisément, ce passage déclare que les vents qui sont faibles font baisser la tête et cela suffit pour communiquer que tous les vents font baisser la tête. Fauconnier généralise cela en disant qu'une des expressions de la quantification universelle d'un prédicat, consiste à déclarer ce prédicat valable des objets auxquels il semble s'appliquer le moins. La description de l'expression concessive *le moindre* est ainsi ramenée à celle des universelles de manière plus radicale que ne le faisait Anscombe: la concession serait, non pas un simple argument pour un jugement universel, mais bien l'expression d'un jugement universel.

J'adopterai l'hypothèse de Fauconnier d'un rapport de *paraphrase* entre certaines concessions et certaines universelles. Mais j'aurai le cheminement inverse du sien (et de celui d'Anscombe).

Au lieu de décrire la transgression en recourant à l'universelle, je décrirai l'universelle en *tout le monde* en disant qu'elle signale une argumentation transgressive. Autrement dit, j'analyserai la phrase:

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde

comme pouvant être explicitée par:

Il faut, autant qu'on peut, obliger les gens, même si il s'agit de quelqu'un de P

et j'admettrai de manière générale qu'il fait partie de la signification même de l'expression *tout le monde* de signaler la présence d'une argumentation transgressive.

Parfois les termes de l'argumentation transgressive sont présents dans l'énoncé lui-même: ainsi en va-t-il dans la première phrase de *Sarrasine* (Balzac):

J'étais plongé dans une de ces rêveries profondes qui saisissent tout le monde, même un homme frivole, au sein des fêtes les plus tumultueuses

puisque l'argumentation:

Même si un individu a telle propriété P, il sera saisi de rêverie au sein des fêtes les plus tumultueuses

est immédiatement complétée en:

Même si un individu est frivole, il sera saisi de rêverie au sein des fêtes les plus tumultueuses

Le premier vers de La Fontaine est par contre moins explicite. L'occurrence de *tout le monde* indique à nouveau qu'est évoquée une argumentation transgressive de la forme:

Même si un individu a telle propriété P, il faut obliger cette personne

mais c'est seulement le second vers de la morale qui spécifie la propriété P malgré laquelle il faut tout de même obliger la personne en question: il s'agit d'un *plus petit que soi*.

Ainsi deux procédés conduisent à entendre l'argumentation (11) dans le vers de La Fontaine: l'expression *tout le monde* signale qu'est communiquée une argumentation transgressive dont le second terme argumentativement important est *falloir obliger*; et la fin de la morale, parce qu'elle est donnée comme une explication du début, impose que le premier terme argumentativement important de l'argumentation soit *plus petit*.

2.2. L'organisation textuelle détermine parfois l'interprétation argumentative des énoncés

Second procédé désambiguïsant, **l'articulation**. Il ne s'agit plus cette fois de *décrire* directement l'argumentation évoquée (en donnant des instructions sur sa nature ou en montrant le terme de l'énoncé qui sera argumentativement important dans l'argumentation) mais, procédé plus indirect, de comparer des expressions, soit en apparentant leurs interprétations, soit en les opposant. On peut distinguer trois sortes d'articulation, selon que la comparaison ait lieu entre deux énoncés, entre deux expressions à l'intérieur d'un même énoncé, ou enfin entre deux morceaux d'un texte – le terme *morceau* est volontairement vague: il faudra se poser la question des possibles statuts textuels de ces «morceaux» articulés.

Les travaux de Ducrot sur les mots du discours ont habitué à voir dans nombre de conjonctions des articulateurs d'énoncés: *mais* signale que les argumentations évoquées par les segments sur lequel il porte sont opposées; l'emploi enchérisseur de *même* marque au contraire une parenté. On aura reconnu là les exemples fondateurs de la théorie de l'argumentation dans la langue.

Comme je l'annonçais, l'articulation peut cependant avoir également lieu à l'intérieur même d'une seule phrase syntaxique, comparant argumentativement deux, ou plus, de ses expressions:

Je suis prêt à tout, caresser leur chien dégueulasse, écouter toute la Traviata, regarder Thalassa

Cet énoncé provient, je le rapporte de mémoire, d'une chanson de Vincent Delerm: il est adressé par un jeune homme à son amie et relatif aux parents de cette dernière. Il contient trois exemples de la motivation amoureuse du jeune homme: *caresser leur chien dégueulasse*, *écouter toute la Traviata* et enfin *regarder Thalassa*. L'interprétation argumentative des deux premières expressions n'est pas influencée par leur situation textuelle: la préférence pour les interprétations doxales conduit en effet d'elle-même à comprendre l'expression *caresser leur chien dégueulasse* comme évoquant une argumentation du type «dégueulasse cependant caresser» (cf. l'interprétation de *sa peccadille fut jugée un cas pendable* par une argumentation du type «peccadille cependant jugé un cas pendable»); et l'emploi de *toute* dans *écouter toute la Traviata* donne à elle seule l'instruction de comprendre le groupe verbal où elle apparaît comme évoquant une argumentation transgressive du type «écouter la Traviata, même les passages qui sont P» (cf. le rôle de *tout le monde* dans *il faut obliger tout le monde*). Il n'en va pas de même pour la troisième expression, *regarder Thalassa* (il s'agit d'une émission télévisée sur la mer), dont l'interprétation par une argumentation transgressive de la forme «Thalassa est Q cependant regarder Thalassa» (par exemple «Thalassa est ennuyeux cependant regarder Thalassa») n'est pas préfigurée par ses propres termes. Rien dans le groupe *regarder Thalassa* ne conduit à y trouver une argumentation transgressive, et cela d'autant moins que cette émission a la réputation d'être distrayante et passe à une heure de grande écoute. C'est ici la structure de la phrase dans laquelle l'expression *regarder Thalassa* apparaît qui amène à interpréter ce groupe verbal par une argumentation transgressive: c'est parce qu'il est «articulé» à *je suis prêt à tout*, c'est parce qu'il est donné comme un exemple de la détermination du jeune homme, qu'on comprend qu'il s'agit de regarder Thalassa *malgré l'ennui que cela procure*.

La fable de La Fontaine nous fournit un troisième cas d'articulation, celui d'une articulation textuelle entre la morale (les deux premiers vers) et tout le récit qui suit, du cinquième vers jusqu'au dernier: le récit doit être compris comme *une preuve faisant foi de la morale*; les interprétations des deux doivent être apparentées. Cette articulation textuelle, on s'y attend, va guider la compréhension du récit: d'une part parce qu'elle résume le propos que le locuteur prétend développer et ainsi met en relief certains événements du récit (le propos rhétorique de La Fontaine peut bien sûr être différent du propos déclaré du locuteur), et d'autre part parce qu'elle dirige l'interprétation argumentative du récit, en marquant par exemple qu'il y est question d'un plus fort et d'un plus faible – cela nous est devenu clair pour le lion et

le rat, mais cela l'est moins pour la colombe et la fourmi, héros du second des récits devant faire foi de la morale. Nous allons voir à l'inverse que l'articulation textuelle entre morale et récit guide aussi l'interprétation argumentative de la morale, et plus précisément celle de son second vers, *on a souvent besoin d'un plus petit que soi*.

La structure *avoir besoin de Y* est en effet ambivalente et peut aussi bien communiquer une argumentation du type «il est Y donc avoir besoin de lui» (*avoir besoin d'eau*) qu'une argumentation du type «il est Y cependant avoir besoin de lui» (*le maître a besoin de ses esclaves*). La phrase sous-jacente au vers de La Fontaine est elle-même sujette aux deux interprétations et, selon ses emplois, elle évoquera soit (12), soit (13) – je parle bien de la *phrase* sous-jacente au vers de La Fontaine, de la structure abstraite qu'il réalise, et non du vers lui-même, qui lui est employé dans un contexte tel qu'il évoque, comme nous le verrons, la seule argumentation (13):

(12) *il est plus petit donc on a besoin de lui*

(13) *il est plus petit cependant on a besoin de lui*

C'est le sens (12) que les enfants aiment donner à la phrase et c'est sous ce sens encore qu'elle est parodiée par le slogan publicitaire *on a toujours besoin d'un petit pois chez soi* (c'est parce qu'il s'agit d'un petit pois, et non bien qu'il s'agisse d'un petit pois, que l'on en a besoin). Le proverbe lui-même, plus habituel sous la forme *on a toujours besoin d'un plus petit que soi*, peut être compris comme communiquant (12).

C'est par contre l'argumentation (13) qui est communiquée par l'emploi de la phrase dans la fable de La Fontaine, et cela à cause de son articulation textuelle avec le récit. En effet, ce dernier est donné comme l'exemple d'une bizarrerie – *Quelqu'un aurait-il jamais cru qu'un Lion d'un Rat eût affaire?* –, de sorte que la morale dont le récit *fait foi* doit elle-même être transgressive. L'organisation textuelle impose une certaine interprétation de la morale.

Cet exemple d'articulation textuelle vient s'ajouter à ceux étudiés par Pinto (2006): il s'agit d'éditoriaux politiques, dont les titres structurent argumentativement les textes qui les suivent. Dans tous ces cas, ceux étudiés par Pinto comme celui des fables, une articulation a lieu entre des «morceaux» de texte de statuts différents: l'un, développement ou récit, évoque des argumentations dont l'autre, titre ou morale, éclaire le sens. A côté de cette parenté, il y a bien sûr également des différences, ne serait-ce que le fait que la morale prend corps dans un récit alors que le titre de l'éditorial se développe de manière ostensiblement réfléchi, intellectuelle. A quoi tient cette différence? Pourquoi les morales des fables ne sont-elles pas développées par le même genre de texte que les titres des éditoriaux? Pour partie, cela est dû, je crois, à la *nature* de ce que les morales et les titres d'éditoriaux communiquent.

Le titre d'un éditorial en effet, non seulement fournit les patrons des argumentations qui seront communiquées par le développement, mais de plus

il les organise. Reprenons un exemple étudié par Pinto, dont le titre qualifie un homme politique portugais par l'expression *de gauche et de droite*. On aura noté que cette expression n'est pas symétrique. Le premier terme conjoint (*de gauche*) a un statut de cadre et c'est seulement le second (*de droite*) qui est le véritable objet de l'énonciation. Du coup la formule peut s'appliquer à un homme dont le parti politique appartient à la gauche mais elle ne peut pas s'appliquer à un homme dont le parti politique appartient à la droite. Cette organisation du titre se reflète sur la structure du développement, qui sera du type *il se dit de gauche mais agit comme un homme de droite* – et non *il se dit de droite mais agit comme un homme de gauche*. Le titre contient une contradiction, l'organise, et le développement, reflétant cette organisation, apparaît alors comme une réflexion autour de cette contradiction, une réflexion et non un récit.

Bien sûr, tous les exemples ne sont pas de ce type. L'organisation rhétorique reflétée par le titre comme par le texte de l'éditorial n'a pas toujours pour but le traitement d'une contradiction. Ainsi l'éditorial du journal *Le Monde*, daté du samedi 5 janvier 2008, a pour (triste) titre *Rupture américaine*. Il a pour objet les résultats des Primaires qui viennent de commencer aux Etats Unis et développe, paragraphe après paragraphe, un parallèle entre le choix des démocrates et celui des républicains: à chaque fois, un outsider a eu le meilleur résultat. Il n'y a là aucune discussion, aucun conflit d'idées. Il n'en reste pas moins que le texte a une organisation, organisation qui est immédiatement transférée au titre après lecture de l'article: l'adjectif *américaine* est finalement compris, non plus comme une simple localisation géographique de la rupture, mais comme signifiant *aussi bien chez les démocrates que chez les républicains*. Ce jeu de miroir, ici du texte au titre et seulement après du titre au texte, met en évidence l'organisation du texte et flatte l'éthos du locuteur de l'éditorial.

Cette organisation rhétorique des titres des éditoriaux, qui se reflète dans les textes et leur donne leur caractère réfléchi, est absente de la morale de La Fontaine que nous avons étudiée qui se contente de communiquer en vrac quelques schémas argumentatifs comme «petit cependant obligé» ou «petit cependant avoir besoin de lui». La fable apparaît alors, non pas comme un «développement», ayant des «parties», mais comme un récit ayant des «épisodes». La différence entre fable et éditorial tiendrait à une différence de structure entre la morale et le titre journalistique.

Conclusion

En conclusion je retiendrai de cette étude que l'analyse sémantique doit s'appuyer sur l'analyse textuelle. Les mots des énoncés ne suffisent pas toujours à déterminer le sens de l'énoncé, et c'est alors le texte, de par son organisation générale (par exemple en morale et récit), de par sa capacité à avoir des parties de statuts différents, de par sa nature même de texte, qui soutient l'interprétation sémantique de ses énoncés.

Références bibliographiques

- Anscombe, J-Cl. (1973). *Même le roi de France est sage*, un essai de description sémantique. *Communications* 20, pp. 40-82.
- Fauconnier, G. (1975). Pragmatic scales and logical structures. *Linguistic inquiry* vol VI (3), pp. 353-375.
- Pinto, R. (2006). *Argumentação em gêneros persuasivos: um estudo contrastivo*. Dissertação de Doutorado em Linguística (Teoria do Texto), FCSH-UNL (policopiada).